



Communiqué de presse de la Fédération suisse des sages-femmes FSSF du 28 avril 2010 lors du 5 mai 2010 - Journée internationale de la sage-femme

Nouveaux défis autour de la maternité

Taux de césariennes toujours trop haut et transfert de prestations vers le secteur ambulatoire avec l'introduction des DRG: **la Suisse a besoin de sages-femmes!**

A l'occasion de la Journée internationale de la sage-femme du 5 mai, la Fédération suisse des sages-femmes identifie deux grands défis pour la prise en charge de la maternité dans le futur: le taux de césariennes, qui s'élève à 33% en Suisse, dépasse largement celui d'autres pays et se situe bien au-dessus des recommandations de l'OMS. La FSSF s'attend également à des transferts de prestations vers le secteur ambulatoire avec l'introduction des forfaits par cas liés aux prestations, les DRG.

Face à ces défis, une prise en charge des nouveaux-nés, des femmes et des familles par les sages-femmes est incontournable pour continuer à garantir un accompagnement de la naissance de haute qualité. Par conséquent, il est du devoir de tous les acteurs de la politique de santé de prendre les mesures nécessaires : la réalisation de nouvelles structures pour l'activité ambulatoire des sages-femmes, avec le soutien de l'Etat, d'une part, et, d'autre part, ; l'arrivée de nouvelles sages-femmes en suffisance ainsi que la création de bonnes conditions de travail afin d'augmenter la durée de pratique dans cette profession ainsi qu'une mobilité accrue vers le travail en ambulatoire.

Taux de césariennes toujours nettement trop élevé

En décembre 2008, la Fédération suisse des sages-femmes a signalé l'élévation massive du taux de césariennes en Suisse¹ aux médias et au public. Le Conseil des Etats a réagi, en votant au printemps 2009, en faveur d'un **postulat de la présidente de la FSSF, Liliane Maury Pasquier**. La Confédération a, dès lors, la tâche d'en rechercher les causes et d'évaluer les orientations possibles. La Fédération suisse des sages-femmes attend toujours la présentation d'un concept répondant aux questions posées par le postulat. De leur côté, les caisses-maladie n'ont pas non plus entrepris d'efforts visibles pour remplir leur fonction de contrôle. La Fédération suisse des sages-femmes attend aussi avec attention les résultats des travaux de la Société suisse de gynécologie et d'obstétrique, à savoir des lignes directrices concernant les indications médicales pour les naissances par césariennes. Celles-ci avaient été annoncées en décembre 2008, en réaction à la prise de position de la FSSF. L'une des mesures, reconnue pour son efficacité et susceptible d'être réalisée dès aujourd'hui, est la conduite de la prise en charge obstétricale par une sage-femme, comme le montrent les études de l'Observatoire suisse de la santé Obsan² ainsi que de l'OMS³. **La Fédération suisse des sages-femmes**

¹ voir papier de prise de position sous http://www.hebamme.ch/x_data/allgdnlld//kaiserschnittrated.pdf

² „Innovationen in der ambulanten Grundversorgung durch vermehrten Einbezug nichtärztlicher Berufsleute“, Observatoire suisse de la santé Obsan, novembre 2007.

demande aux hôpitaux de continuer à renforcer la position des sages-femmes: pour le bien-être de la mère et de l'enfant et pour une utilisation optimale des ressources au sein du système de santé.

Transfert vers le secteur ambulatoire

Dans une prise de position sur l'introduction des forfaits par cas liés aux prestations DRG³, la FSSF analyse leurs effets sur l'obstétrique et sur le travail des sages-femmes. **Le changement attendu le plus significatif sera une réduction encore plus importante de la durée d'hospitalisation des femmes après l'accouchement.** Ce changement n'est pas perçu négativement par les sages-femmes, à condition que les femmes puissent continuer à compter sur un suivi post-natal à domicile assuré par les sages-femmes.

Une sortie précoce de l'hôpital est effectivement possible et sensée pour beaucoup de femmes et de nouveaux-nés, puisqu'ils n'ont pas besoin de

l'infrastructure hospitalière pour le suivi post-partum et qu'ils sont même exposés à des risques d'infection plus élevés à l'hôpital qu'à domicile. De plus, le fait d'être dans son propre foyer constitue le meilleur environnement pour se familiariser avec le nouveau-né. Il est néanmoins impératif que **l'accompagnement ambulatoire des femmes et des enfants par une sage-femme à domicile soit garanti.** De nombreuses sages-femmes indépendantes assument actuellement ce suivi post-partum et le nombre de femmes suivies a considérablement augmenté ces dernières années: alors que, dans la statistique des sages-femmes⁵ 2005, 29'000 femmes avaient été suivies à domicile pendant le post partum dans toute la Suisse, elles étaient déjà plus de 40'000 en 2008 à avoir demandé un suivi post-partum par une sage-femme. **Cela représente une augmentation de 40% au cours de ces trois années et signifie qu'actuellement plus de la moitié des mères en Suisse sont suivies à domicile par une sage-femme⁶.** Or, déjà maintenant, par manque de sages-femmes disponibles, toutes les demandes des femmes pour un suivi post-partum ne peuvent être prises en considération dans certaines régions.

Il devient de ce fait urgent de **prendre les mesures nécessaires pour permettre de répondre aux besoins accrus dus à l'introduction des DRG en 2012. Si rien n'est entrepris, une péjoration massive du suivi obstétrical risque d'apparaître en Suisse.** La Fédération suisse des sages-femmes demande instamment aux directions sanitaires cantonales de soutenir les sections locales de la Fédération suisse des sages-femmes dans l'édification de nouvelles structures pour garantir la prise en charge ambulatoire dans le domaine de la maternité. De plus, une offre suffisante dans le domaine de la formation doit permettre l'arrivée de nouvelles sages-femmes, en particulier aussi par le financement de stages dans le secteur de la pratique indépendante.

³ Hatem M, Sandall J, Devane D, Soltani H, Gates S. Midwife-led versus other models of care for childbearing women. Cochrane Database of Systematic Reviews 2008, Issue 4.

⁴ http://www.hebamme.ch/x_data/allgdnld/Positionspapier%20DRG%2012_09.pdf

⁵ http://www.hebamme.ch/x_dnld/stat/Statistikbericht_2008_d.pdf

⁶ Nombre de naissances 2008 selon l'Office fédéral de la statistique à juste 77'000 (<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/01/06/blank/key/02.html>)

Pour toutes questions:

Doris Güttinger, secrétaire générale FSSF, 031 332 63 68,
d.guettinger@hebamme.ch

Liliane Maury Pasquier, conseillère aux Etats et présidente FSSF,
079 478 83 16, l.maurypasquier@sage-femme.ch